N°2008

du 10 Novembre 2026

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

5è PLENUM DU XXè COMITÉ CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS (PCC) P.4

Appliquer sur tous les plans, la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère

COMPTES NATIONAUX AU 2è TRIMESTRE

Le secteur tertiaire a porté le dynamisme des activités P.6

EXAMEN 2026 SUR LES DROITS DES FEMMES DEVANT LE CEDAW

Ce que le Togo doit faire d'ici 2 ans, avant son 11è rapport périodique P.4

LOI DE FINANCE 2027

L'étude du projet débute à l'Assemblée nationale P.3

CONFÉRENCE DES PARTIES (COP) 31

Le Togo va lancer plusieurs initiatives à Antalya P.3

Depuis le 9 novembre 2026, le Togo prend part à la 31è Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP31) à Antalya en Turquie. Pour la délégation officielle qui participe aux travaux, il s'agit de porter la voix du pays et de présenter ses engagements en faveur de l'action climatique et du développement durable…



Prof. Dodzi KOKOROKO, Ministre de l'Environnement

AGRICULTURE

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DU SOJA

Le prix plancher bord champ à 220 FCFA/Kg

Le Conseil interprofessionnel de la filière soja du Togo (CIFS-Togo) prévoit commercialiser 300 000 tonnes de soja pour la campagne 2026-2027. C'est une progression de 20 % par rapport aux 250 000 tonnes de la campagne précédente. Le prix plancher bord champ est fixé à 220 FCFA le kilogramme. Ces informations ont été livrées lors du lancement de la campagne de commercialisation à Lomé le 6 Novembre 2026.

Pour satisfaire les besoins et l'approvisionnement des unités de transformations locales, la période moratoire pour le soja biologique va du 06 novembre au 05 décembre 2026, du 06 novembre au 31 janvier 2027 pour le soja conventionnel. Pour Koriko Mounirou, Président du conseil d'administration du CIFS-Togo, la décision d'élargir la période moratoire a été décidée pour protéger l'approvisionnement des unités de transformation. " *Toute cargaison de la graine de soja de l'intérieur du pays vers les unités de transformation et à destination de Lomé ou tous autres lieux, doit être*



accompagnée des documents suivants : Un bordereau numérique de suivi de cargaison (issu de l'application TRACES SOJA) ; Un bordereau de transport de la marchandise émis par l'acheteur ", a -t-il déclaré. Il a insisté sur le fait que cette année, la traçabilité numérique, le contrôle renforcé sur les axes et l'action des comités de veille et de discipline garantiront le respect des règles.

Aussi, afin de faciliter toutes ces opérations ainsi que les différents contrôles obligatoires sur les voies mais surtout la sécurité du produit transporté, il est conseillé à chaque opérateur de faire accompagner le camion par un convoyeur.

Il est à rappeler que le lancement de la campagne a été placé sous le thème : " *Le soja togolais : transformer localement, financer durablement et conquérir les marchés de demain* ", un thème qui met en lumière les opportunités qu'offre la filière soja, les nouvelles perspectives pour la transformation locale, le financement des acteurs et le développement des débouchés commerciaux… *(suite à la page 3)*

NUMÉRO 2008

10 Novembre 2026

ÂGE : 20 ans

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **93 70 52 94** / **90 05 94 28**

SANTÉ

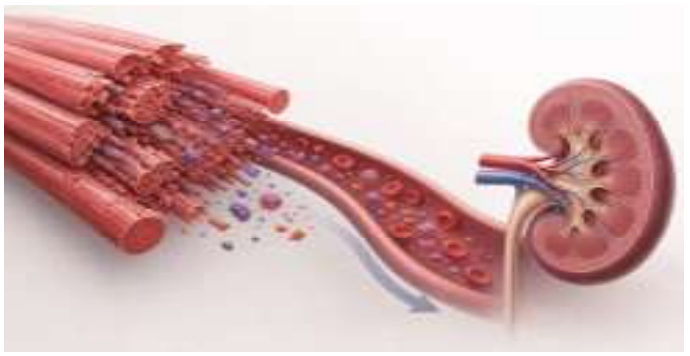
LA RHABDOMYOLYSE

Elle se manifeste par une perte de tonicité musculaire, des douleurs musculaires et une coloration rouge des urines

Rachel Apal, ancienne joueuse universitaire de hockey sur gazon, participait au marathon de New York, le dimanche 1er novembre 2026. Elle courait pour récolter des fonds en faveur de la lutte contre la maladie de Parkinson. Elle est décédée à la suite d'une rhabdomyolyse. C'est triste nouvelle a été donnée par le journal français Ouest France.

Le terme rhabdomyolyse désigne une pathologie affectant le tissu musculaire squelettique. Perte de tonicité musculaire, douleurs musculaires et coloration rouge des urines en sont les principales manifestations.

Maurille AFERI



Qu'est-ce que la rhabdomyolyse?

La définition de la rhabdomyolyse est une destruction massive des cellules du tissu musculaire. Cette destruction du tissu musculaire squelettique peut être d'origine traumatique (chute, effort physique intense…) ou non traumatique (infections graves, hyperthermie, intoxications médicamenteuses…). Ces cellules musculaires détruites laissent échapper de la myoglobine (protéine proche de l'hémoglobine, qui assure le transfert de l'oxygène aux muscles), laquelle se retrouve dans la circulation sanguine puis dans les urines et leur donne une coloration rouge sombre. Cette maladie peut donner lieu à des complications graves, comme des lésions aux reins aiguës. Elle se rencontre surtout chez les personnes âgées et les personnes qui pratiquent du sport intensif (marathons, trails…)

Physiopathologie de la rhabdomyolyse

Une fonction musculaire squelettique normale dépend d'échanges électrolytiques appropriés et d'un métabolisme adéquat de l'adénosine triphosphate (ATP) et d'une membrane plasmique des myocytes intacte. Dans la rhabdomyolyse, ces processus sont perturbés, entraînant la dégradation du muscle squelettique. La destruction du tissu musculaire squelettique entraîne la libération des composants intracellulaires des myocytes dans le plasma, dont la créatine kinase (CK), la myoglobine et divers électrolytes. La myoglobinurie et les anomalies électrolytiques entraînent des complications au niveau des organes cibles, dont la lésion rénale aiguë.

Quelles sont les causes du syndrome de rhabdomyolyse ?

On distingue deux principales causes à la rhabdomyolyse. **Les causes traumatiques et les causes non traumatiques.** Les premières englobent la compression d'un membre de façon persistante (membre incarcéré, enseveli, écrasé) ou une chute avec incapacité de se relever. Les secondes concernent les infections sévères (légionellose, paludisme…), les maladies auto-immunes (polymyosite dermatomyosite), les effets secondaires de la consommation de substances toxiques (drogue, alcool…), de la consommation de certains médicaments anti-cholestérol (statines), ou encore de la chute du taux de potassium ou du taux de phosphore dans la formule sanguine.

Comment la maladie se développe et progresse biologiquement

La rhabdomyolyse débute par une lésion musculaire, déclenchant une cascade de réactions biologiques. La destruction des fibres musculaires active des processus inflammatoires, aggravant les lésions musculaires et provoquant des effets systémiques. En l'absence de traitement, des complications importantes peuvent survenir, notamment au niveau des reins.

Explication simplifiée adaptée aux lecteurs non médecins

En termes simples, la rhabdomyolyse survient lorsque les muscles sont endommagés, ce qui entraîne le passage de substances nocives dans le sang. Cela peut provoquer de graves problèmes, notamment au niveau des reins, qui peinent à filtrer ces substances. Sans traitement rapide, la rhabdomyolyse peut engendrer de graves complications.

Signes et symptômes

Symptômes précoces courants

La rhabdomyolyse débute souvent par des signes subtils qui peuvent facilement passer inaperçus. Les premiers symptômes peuvent inclure :

- Faiblesse musculaire : diminution notable de la force, notamment au niveau des muscles touchés.
- Douleurs musculaires : gêne ou douleur dans les muscles, souvent décrite comme une douleur sourde et profonde.
- Fatigue : Une sensation de lassitude intense et disproportionnée par rapport à l'activité récente.
- Gonflement : Les muscles touchés peuvent paraître gonflés ou être tendus.

Symptômes progressifs et avancés

À mesure que la maladie progresse, les symptômes peuvent s'aggraver et inclure :

- Urine foncée : La présence de myoglobine dans l'urine peut lui donner



une couleur foncée, semblable à celle du thé.

- Nausées et vomissements : des symptômes gastro-intestinaux peuvent apparaître en réaction à la dégradation musculaire.
- Confusion ou altération de l'état mental : dans les cas graves, les déséquilibres électrolytiques peuvent affecter les fonctions cognitives.
- Fièvre : Une élévation de la température corporelle peut survenir, indiquant une réaction inflammatoire.

Différences entre les formes légères, modérées et graves

La rhabdomyolyse peut être classée en fonction de la gravité des symptômes :

- Forme bénigne : les symptômes peuvent inclure des douleurs musculaires et une légère faiblesse, avec une couleur d'urine normale.
- Modéré : Augmentation des douleurs musculaires, faiblesse notable et urine plus foncée.
- Grave : Faiblesse musculaire profonde, urines fortement foncées et complications potentielles telles qu'une insuffisance rénale aiguë.

Variations des symptômes selon les groupes d'âge

- Chez l'enfant, les symptômes peuvent être moins marqués et se manifestent souvent par un malaise général ou une fatigue inexpliquée. Ils peuvent également présenter une irritabilité ou une baisse d'activité.
- Adultes : Les adultes présentent généralement des douleurs et une faiblesse musculaires plus prononcées, ainsi que des symptômes systémiques comme des nausées et des urines foncées.
- Patients âgés : Les personnes âgées peuvent présenter des symptômes atypiques, tels que confusion ou chutes, plutôt que des douleurs musculaires classiques. Elles peuvent également présenter un risque accru de complications en raison de comorbidités.

Symptômes atypiques ou moins fréquents

Dans certains cas, les personnes peuvent présenter des symptômes moins courants, notamment :

- Douleurs articulaires : Une gêne articulaire peut survenir en même temps que des symptômes musculaires.
- Éruption cutanée : Une éruption cutanée peut se développer dans de rares cas, notamment en présence d'une maladie auto-immune sous-jacente.
- Symptômes cardiaques : Des battements de cœur irréguliers ou des palpitations peuvent survenir en raison de déséquilibres électrolytiques.

Symptômes d'alerte et quand consulter un médecin

Certains symptômes indiquent la nécessité d'une évaluation médicale urgente :

- Douleurs musculaires intenses : Douleur intense qui ne s'améliore pas avec le repos.
- Urine foncée ou en diminution du volume : changements significatifs de la couleur ou du volume de l'urine.
- Confusion ou désorientation : toute altération de l'état mental doit être prise au sérieux.
- Douleurs thoraciques ou essoufflement : ces symptômes peuvent indiquer des complications affectant le cœur ou les poumons.

Situations nécessitant une évaluation hospitalière immédiate

Consultez un service d'urgence si :

- Les symptômes s'aggravent rapidement ou s'accompagnent de fièvre.

(suite à la page 7)

MUSIQUE

Senzaa en mini tournée nationale, **HOMETOUR**, du **18 décembre 2026 au 02 janvier 2027**

L'artiste togolaise de la chanson, Senzaa, est dans une tournée nationale à partir du 18 décembre prochain. Sa maison de production a annoncé l'évènement avec principalement trois étapes dans trois différentes villes à savoir Lomé, Kara et Aného.

Dénommée HOMETOUR, à savoir " *tour de maison* ", mieux comprendre, " *la tournée nationale* ", l'activité artistique de Senza s'apparente à un retour au bercail pour se dévoiler de nouveau aux fans et à l'ensemble des mélomanes du pays. En effet, Senza était en tournée internationale qui l'a conduite à Paris en France, à Abidjan en Côte d'Ivoire, à Genève en Suisse et à Cotonou au Bénin. Dans toutes ces différentes capitales européennes et africain es, la fille du terroir a fait des prestations à la hauteur des attentes des publics. C'est donc tout à fait logique qu'elle produise au pays après des mois d'absence. Dans sa communication, l'artiste annonce que " *ce concert inaugural est celui des retrouvailles pour communier avec son public après avoir conquis les grandes scènes d'Afrique et d'Europe.* "

Le HOMETOUR a derrière une petite histoire identitaire et ça fait plaisir. Senzaa, de son vrai nom Akate H. Mehezaa Sandra, est née à Lomé, dans la capitale togolaise, d'un père originaire de la Préfecture de la Kozah et d'une mère naturalisée togolaise des Lacs avec une racine ghanéenne. D'où la décision de faire cette minitournée à Lomé (lieu de naissance et capitale togolaise), à Kara (mon origine) et Aného (lié à ma mère).

Senza est une artiste qui s'est forgée une personnalité au bout d'un travail acharné et d'une abnégation légendaire. Aujourd'hui au firmament de son art, elle a eu un parcours atypique. Déjà à 13 ans, elle s'est faite remarquée dans la chorale gospel Harmony, où on la surnommait déjà " *La flèche ointe* ". Elle rejoint très vite le majestueux groupe " *The Seeds* " soldé par deux albums, une tournée américaine, le prix SICA au Bénin en 2009. En 2014, un titre permettra au public de mesurer le talent de l'artiste en herbe qu'elle était avec une voix imposante : " *Otsi Mgbé* ",

La scène dans l'âme, Senzaa s'essaie au cinéma dans le rôle principal de la série " *Aïssa* " sur Canal+ Afrique en 2017, un succès, selon les cinéphiles. Toutefois, elle s'accroche à la chanson en mettant sur le marché le tube panafricain "Mbongo Chobi" avec Magasco en 2018, "*Avivor*", "*Django*", " *Adokougbi* ", une carrière solo déterminante dans sa marche vers le sommet.

Evidemment que les récompenses ont suivi les efforts. Senzaa a été promue Meilleure Artiste Féminine aux All Music Awards 2021 ; elle a été représentante du Togo au FEMUA 15 en 2023. Egalement,



elle a été nominée aux KORA Awards 2024. Dans son ascension, elle fait deux fois le Zénith de Paris en 2025, dont une première partie de Toofan devant plus de 7.000 spectateurs.

Dans la programmation de HOMETOUR, le Palais des Congrès accueille en premier l'artiste le 18 décembre 2026 à partir de 18 heures. Après Lomé, ce sera Kara, le 26 décembre à 18 heures au Palais des Congrès. Enfin Aného la reçoit le 02 janvier 2027 à 15 heures, sur la plage, en entrée libre et gratuite.

LITTÉRATURE

Philippe Jaenada remporte le **Prix Goncourt 2026** avec "**L'Inconnue du quai de Javel**"

Le mardi 3 novembre 2026, le jury du prestigieux prix littéraire, réuni comme chaque année au restaurant Drouant, a rendu son verdict : Philippe Jaenada remporte le 124ème Goncourt pour son roman "L'Inconnue du quai de Javel", et succède à Laurent Mauvignier, lauréat 2025 avec "La Maison vide".

Au terme d'une première vie d'écrivain, au cours de laquelle il s'est adonné avec bonheur à l'autofiction loufoque (Le Chameau sauvage, La Grande à bouche molle, La Femme et l'Ours…), Philippe Jaenada s'est fait, depuis une quinzaine d'années, une spécialité d'écrire d'épais et passionnants romans dans lesquels il se met en scène, reconverti en enquêteur obsessionnel dans le passé. Écumant les archives pour en exhumer des histoires tristes et / ou folles. Il s'est ainsi penché sur le destin de Pauline Dubuisson (La Petite Femelle), celui d'Henri Girard, jugé en 1941 pour un triple meurtre familial et plus tard devenu écrivain sous le pseudonyme de Georges Arnaud (La Serpe), sur le meurtre du petit Luc Taron, en 1964 (Au printemps des monstres), sur l'existence de certains enfants de la guerre (La désinvolture est une bien belle chose)…

Dans L'Inconnue du quai de Javel (Flammarion), l'écrivain reconstitue l'existence d'une jeune femme d'origine bretonne, devenue avant-guerre, à Paris, " le plus beau modèle de Montparnasse ", avant de mourir assassinée au cours de la nuit du 6 au 7 septembre 1949. Elle s'appelait Louise Cansot, elle avait 29 ans lorsqu'elle est morte, son corps retrouvé quai de Javel. Après quatre mois d'enquête, la police refermait le dossier sans qu'ait été élucidé le crime. Près de huit décennies plus tard, au terme de son immersion dans cette affaire, Philippe Jaenada, lui, a une petite idée de l'identité du coupable. Mais ce qui captive, une fois de plus, ce n'est pas tant la reconstitution obsessionnelle des faits à laquelle l'écrivain se livre, l'hypothèse finale à laquelle il parvient, que la densité de la matière humaine dans laquelle il nous entraîne et nous immerge, comme en ap-



née.

Philippe Jaenada a devancé les trois autres finalistes de l'édition 2026 que sont Yannick Haenel, La solitude des professeurs est infinie (Gallimard), Clémentine Mélois, Choses que je croyais perdues (L'Arbalète/Gallimard) et Sylvain Prudhomme, De l'autre côté du lac (Minuit).

NÉCROLOGIE

Le cinéaste, réaliste et humaniste chilien, **Sebastián Lelio Watt, est mort à 52 ans**

Sebastián Lelio Watt, né le 8 mars 1974 à Mendoza (Argentine) et mort le 6 novembre 2026 au Chili, est un réalisateur de cinéma chilien. Sebastián Lelio s'est fait connaître internationalement comme l'une des figures majeures du cinéma chilien contemporain grâce à son style réaliste et humaniste. Sa notoriété mondiale a explosé avec le film "Gloria" (2013), salué par la critique internationale et récompensé par un Ours d'argent de la meilleure actrice à la Berlinale. Il entre définitivement dans l'histoire du cinéma de son pays en 2018 avec "Una mujer fantástica" (2017), qui décroche l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, une 1re pour un long métrage de fiction chilien. Ce succès lui ouvre les portes des productions internationales et du cinéma étasunien et britannique, lui permettant de diriger des actrices de premier plan comme Rachel Weisz, Julianne Moore ou Florence Pugh. Tout au long de sa carrière, il s'est distingué par sa capacité à dresser des portraits de femmes complexes aux prises avec le dogmatisme religieux, le deuil ou les préjugés sociaux.

Sebastián Lelio Watt naît le 8 mars 1974 à Mendoza, en Argentine. Son père biologique est étasunien d'origine argentine et sa mère, Valeria, est chilienne. À l'âge de 2 ans, il quitte l'Argentine avec sa mère pour s'installer à Viña del Mar, au Chili. Son parcours personnel est marqué par une enfance et une jeunesse itinérantes, se déplaçant fréquemment à travers différentes villes chiliennes et effectuant un séjour aux États-Unis. Portant initialement le nom de famille Campos, hérité de son père adoptif, il choisit plus tard de reprendre le nom de famille de son père biologique, Lelio, lorsque sa carrière cinématographique commence à être reconnue.

Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires, il s'inscrit en journalisme à l'Université Andrés Bello, où il étudie pendant 1 année avant de réorienter définitivement sa trajectoire professionnelle vers les arts visuels. Il intègre alors l'École de cinéma du Chili pour s'y former aux métiers de la réalisation, du scénario et du montage.

Sa carrière professionnelle débute au milieu des années 1990 par la réalisation de plusieurs courts métrages, clips musicaux et travaux documentaires. En 1995, il réalise le court métrage "4", suivi en

(suite à la page7)

ENVIRONNEMENT

CONFÉRENCE DES PARTIES (COP) 31

Le Togo va lancer plusieurs initiatives à Antalya

Depuis le 9 novembre 2026, le Togo prend part à la 31è Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP31) à Antalya en Turquie. Pour la délégation officielle qui participe aux travaux, il s'agit de porter la voix du pays et de présenter ses engagements en faveur de l'action climatique et du développement durable.

Eric J.

Un communiqué du ministère de l'environnement rendu public indique que cette participation traduit l'engagement du gouvernement togolais à promouvoir une approche inclusive et concertée face aux défis climatiques. Elle vise à renforcer la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), à développer des partenariats durables pour soutenir les communautés vulnérables et à porter, avec les autres pays les moins avancés, les préoccupations liées au financement climatique, à l'adaptation et à la gestion des pertes et préjudices causés par les changements climatiques.

Présentation des priorités environnementales et climatiques du Togo

A cette occasion, le Togo présentera à cette occasion un important portefeuille d'investissements verts conçu pour soutenir la transition du pays vers un développement résilient, inclusif et sobre en carbone, tout en contribuant à la réalisation de ses engagements nationaux et internationaux en matière de climat et d'environnement.

On apprend que le portefeuille est organisé autour de plusieurs secteurs prioritaires reflétant les principaux enjeux environnementaux et climatiques du pays : agriculture durable et transformation agroalimentaire, forêts, biodiversité et solutions fondées sur la nature, transition énergétique et mobilité durable, eau, assainissement et économie circulaire, protection de la zone côtière et prévention des risques de catastrophes, villes durables et résilientes aux changements climatiques, ainsi que gouvernance environnementale et transparence climatique.

Décliné en 43 projets, ce portefeuille, dont le coût estimatif global s'élève à 3 971,73 M$ (coûts d'investissement mobilisables), constitue un levier essentiel pour accélérer la transition du Togo vers un modèle de développement durable et résilient. Sa conception repose sur un principe fondamental : orienter les investissements vers les interventions répondant aux priorités nationales tout en maximisant leurs impacts environnementaux, climatiques, économiques et sociaux.



Dodzi KOKOROKO, Ministre de l'Environnement

Lancement de plusieurs initiatives

A Atalya, le Togo procédera au lancement du Togo Green Fund (TGF), un mécanisme national destiné à mobiliser, gérer et orienter les financements consacrés à l'environnement et à l'action climatique. A en croire les autorités, ce fonds stratégique permettra notamment de cofinancer des projets portés par les acteurs publics et privés, de faciliter l'accès du pays aux financements internationaux, notamment ceux du Fonds vert pour le climat, et de promouvoir des mécanismes innovants de financement, y compris les opportunités liées au marché du carbone. Le cabinet Do Well Do Good (DWDG) accompagne cette initiative ainsi que la valorisation du portefeuille national des projets verts.

On évoque également le lancement officiel du registre carbone national et du cadre de développement du marché du carbone. Selon les explications fournies, cette plateforme numérique, développée conformément aux dispositions de l'Accord de Paris, contribuera à renforcer l'architecture climatique nationale et à valoriser les efforts du pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le consortium Terraviva-A6Lab accompagne le Togo dans le développement et la mise en valeur de cet outil stratégique.

Le gouvernement procédera également au lancement du programme Togo Zéro Déchet à l'échelle internationale. Cette initiative, qui s'inscrit dans le prolongement du forum africain des territoires Zéro Déchet tenu à Kpalimé en octobre 2026, vise à promouvoir la gestion durable des déchets, l'économie circulaire, l'innovation locale et l'entrepreneuriat vert. « *À travers la mise en place de territoires pilotes, le programme ambitionne de démontrer des solutions innovantes et reproductibles en matière de réduction, de valorisation et de gestion responsable des déchets, au bénéfice des collectivités togolaises et africaines* », fait-on savoir au ministère de l'environnement.

Il est à noter qu'en marge des négociations officielles, plusieurs rencontres bilatérales seront organisées avec les partenaires techniques et financiers, les investisseurs et les institutions internationales afin de promouvoir le portefeuille national des projets verts du Togo et de mobiliser de nouvelles opportunités d'investissement en faveur du développement durable. « *La COP31 constitue également une plateforme de visibilité internationale pour trois initiatives structurantes destinées à renforcer l'attractivité climatique du pays et à accélérer sa transition vers une économie verte* », indique-t-on.

À travers sa participation à la COP31, le Togo réaffirme ainsi sa volonté de consolider les partenariats internationaux, d'attirer davantage d'investissements verts et d'accélérer la mise en œuvre d'un modèle de développement résilient, sobre en carbone et créateur d'opportunités socio-économiques pour les populations.

BUDGET DE L'ÉTAT

LOI DE FINANCE 2027

L'étude du projet débute à l'Assemblée nationale

Le projet de budget de l'Etat exercice 2027, adopté en Conseil des ministres, est désormais sur la table des députés. Ces derniers procéderont à son étude afin de le voter avant la fin de l'année. Selon le ministère des finances et du budget, il s'équilibre en ressources et en charges à 2.684.054.285.000 FCFA.

F. Woussou

Dans les détails, les prévisions de recettes budgétaires sont estimées à 1.675.163.464.000 FCFA, 959.761.176.000 FCFA de ressources de trésorerie et 49.129.644.000 FCFA de recettes des comptes spéciaux du Trésor.

Les recettes budgétaires sont composées de recettes fiscales (85,1% des recettes budgétaires contre 82,9% en 2026) estimées à 1.425.593.124.000 FCFA contre 1.338,9 milliards de francs CFA en 2026, soit une hausse de 86,7 ; les recettes non fiscales à 121.616.159.000 FCFA contre 109,6 milliards de francs CFA en 2026, soit une hausse de 11,0% ; les Dons-projets à 127.954.181.000 FCFA contre 166,9 milliards de francs CFA en 2026, soit une baisse de 39,0 milliards de francs CFÀ -23,4%).

Les dépenses en capital enregistrent une hausse de 42,3 milliards de francs CFA (+7,0%), passant de 601,7 milliards de francs CFA en 2026 à 644,0 milliards de francs CFA en 2027.

Les projets d'investissement atteignent 587,9 milliards de francs CFA contre 549,2 milliards de francs CFA en 2026 (+38,7 milliards de francs CFA, soit +7,0%). Ils sont financés sur ressources internes à hauteur de 169,0 milliards de francs CFA et sur ressources externes à hauteur de 418,8 milliards de francs CFA, représentant au total 71,2% des dépenses en capital. Les financements extérieurs se composent d'emprunts pour 290,9 milliards de francs CFA et de dons pour 128,0 milliards de francs CFA.

« *Le budget 2027 permettra de mettre en œuvre les priorités des programmes et ambitions sera marqué par une rigueur dans le respect de la discipline budgétaire conformément aux orientations contenues dans la lettre de cadrage de son Excellence, Monsieur le Président du Conseil, notamment le renforcement du contrôle a priori ainsi que le suivi de la capacité d'absorption des crédits liés à l'investissement* », peut-on lire dans le document.

Pour le gouvernement, l'exercice budgétaire 2027 intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la FdR 2026-2031 qui s'inscrit dans une ambition de faire de la V° République, la République des résultats. Ce cadre stratégique est structuré autour du triptyque : « Protéger - Rassembler - Transformer », qui sont les trois priorités devant guider l'action gouvernementale.



Dans l'exposé des motifs de la loi de finance 2027, il est indiqué que la FdR traduit une réponse intégrée aux principaux défis du pays à l' horizon 2031 : préserver la sécurité et la stabilité nationale, renforcer la cohésion sociale et territoriale, et accélérer la transformation économique autour de résultats concrets pour les populations. Elle vise ainsi à passer d'une logique de programmation des actions à une logique de performance publique, fondée sur la sélectivité des priorités, la territorialisation des interventions, la mobilisation des ressources et le suivi régulier des résultats.

Les autorités affirment que les orientations de la politique budgétaire pour la période 2027-2029 s'inscrivent dans une ambition de mobilisation accrue des ressources et de rationalisation des dépenses dictées par les objectifs de la feuille de route.

Pour cette phase d'étude du projet de la loi de finances par le parlement, Komi Sélom Klassou, le Président de l'Assemblée nationale a invité les députés à faire preuve de rigueur dans l'examen des textes, à conduire des auditions approfondies, à poser des questions précises et à privilégier des échanges francs et constructifs. « *Derrière chaque ligne budgétaire, il y a un paysan, une enseignante, un infirmier, un jeune entrepreneur, une commerçante, un promoteur culturel, un agent des forces de défense et de sécurité, une ménagère, un artisan et bien d'autres* », a-t-il rappelé aux députés.

Le Ministre BARCOLA, a rassuré les élus du peuple que ce budget traduit la vision du Président du Conseil à savoir, faire du Togo, une république des résultats, une république de l'efficacité publique, une république où chaque décision engage, une république où chaque ressource mobilise, et une république où chaque dépense produit des effets tangibles sur la condition de vie de nos concitoyens.

AGRICULTURE

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DU SOJA

Le prix plancher bord champ à 220 FCFA/Kg

(suite de la page 1)

Des panels de haut niveau, des rencontres professionnelles et échanges B2B, autour des enjeux de compétitivité, de financement, de transformation locale, d'exportation et de développement durable ont permis des discussions franches et intéressantes. Les producteurs, transformateurs, commerçants-exportateurs, institutions publiques, partenaires techniques et financiers se sont accordés pour conjuguer leurs efforts autour d'une ambition commune : faire du soja togolais une filière plus compétitive, mieux structurée et créatrice de valeur ajoutée.

En parlant de débouchés commerciaux, il est à relever que lors de la dernière visite officielle du Président du Conseil Faure Gnassingbé en Chine, les deux pays ont signé un protocole d'accord relatif aux exigences phytosanitaires applicables au soja togolais destiné à l'exportation vers la Chine.

Pour le gouvernement, Le soja constitue une filière stratégique pour le développement agricole du Togo, contribuant à la création de richesses, à l'amélioration des revenus des producteurs, à la sécurité alimentaire et au développement de l'agro-industrie nationale.



Les acteurs sont donc appelés à privilégier le soja biologique, véritable levier pour renforcer la compétitivité du Togo sur les marchés internationaux. Un appel est lancé aussi aux institutions financières pour le financement des acteurs de la filière aussi bien dans la production, la commercialisation et la transformation.

Le plan quinquennal de la filière soja (2023-2028) ; axé sur le développement de la transformation locale, la valorisation de l'exportation du soja bio et le renforcement des ressources humaines, prévoit à terme, une production de plus de 500 000 tonnes.

DISCRIMINATION

EXAMEN 2026 SUR LES DROITS DES FEMMES DEVANT LE CEDAW

Ce que le Togo doit faire d'ici 2 ans, avant son 11è rapport périodique

Late Pater

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, selon l'acronyme en anglais) a clos, le 30 Octobre 2026, les travaux de sa 93ème session, entamée le 5 octobre à Genève et au cours de laquelle il a examiné les rapports périodiques présentés par huit États parties dont le Togo au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Pour le Togo, qui a fait son passage le 14 octobre 2026, il s'agissait des 8ème à 10ème rapports périodiques combinés. Le Comité a regretté le retard accumulé de huit ans dans la soumission du rapport. Le 2 novembre, il a fait connaître ses observations finales. Tout calcul fait, on en arrive à 68 recommandations, en plus d'autres demandes ou invitations à faire. Le Comité invite l'Assemblée nationale et le Sénat, dans le cadre de leurs attributions respectives, à prendre les mesures nécessaires concernant la mise en œuvre de toutes les observations finales d'ici la soumission du prochain rapport périodique au titre de la Convention. Mais, avant de connaître la date de soumission du onzième rapport périodique, il y a des recommandations qui sont extraites du lot et pour lesquelles le Togo devra fournir, dans un **délai de deux ans**, des informations écrites sur les mesures prises pour leur mise en œuvre. Celles-ci appellent à accélérer la mise en œuvre de la législation sur l'aide juridictionnelle pour garantir un accès abordable et, si nécessaire, gratuit à l'aide légale pour les femmes, en particulier celles confrontées à des formes croisées de discrimination ; à adopter immédiatement un plan d'action assorti de mesures spéciales temporaires contraignantes (incluant des quotas légaux, un système d'alternance stricte (type zipper) pour l'investiture des listes de partis politiques et une aide financière pour les campagnes des femmes candidates) et veiller à ce que les partis respectent l'obligation de parité inscrite dans le Code électoral afin d'accélérer la représentation politique des femmes en vue d'atteindre la parité d'ici 2030 ; à s'assurer que les organisations de la société civile, y compris les femmes défenseures des droits humains et militantes, peuvent exercer librement leurs activités de défense des droits fondamentaux ; et à modifier le Code des personnes et de la famille et le Code de l'enfant pour les aligner sur le Protocole de Maputo en supprimant toute dérogation à l'âge matrimonial fixé à 18 ans pour les femmes comme pour les hommes, et enquêter rigoureusement pour punir les auteurs de mariages d'enfants.

Positivement, le CEDAW **se félicite** des progrès réalisés depuis l'examen, en 2012, des 6ème et 7ème rapports périodiques combinés du Togo en matière de réformes législatives, et des efforts déployés pour améliorer le cadre institutionnel et stratégique du pays, visant à accélérer l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et à promouvoir l'égalité des genres. Il fait allusion à l'interdiction de la discrimination, du harcèlement sexuel, de la violence et de l'intimidation au travail et sur les lieux de travail, à la protection des apprenants contre les violences sexuelles, à la protection des femmes et filles contre la discrimination liée aux pratiques coutumières, au renforcement des droits sociaux des femmes à travers le code de sécurité sociale, à la gratuité de l'établissement des actes de naissance, au renforcement des droits des femmes en période de grossesse, etc. Il se réjouit qu'au cours de la période écoulée depuis l'examen de son rapport précédent, le Togo ait ratifié ou adhéré à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort et à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Le Comité **prend note** de la nouvelle Constitution de 2024 qui affirme l'égalité de tous les citoyens devant la loi et interdit toute discrimination fondée sur un large éventail de motifs. Il prend aussi note de la désignation de points focaux genre au sein des ministères et de l'introduction de la budgétisation sensible au genre ; des modifications apportées au Code pénal et au Code des personnes et de la famille visant à interdire les pratiques néfastes, des activités de sensibilisation menées par l'État togolais ainsi que des déclarations de responsables traditionnels et religieux condamnant les pratiques préjudiciables et le mariage d'enfants respectivement en 2013 et 2016. Il **prend note** du premier plan d'action national de lutte contre la traite des personnes adopté en 2023 et de la coopération menée par le Togo avec les pays voisins et de la région pour protéger les femmes et les filles migrantes.



Mme Martine Moni Sankaredja-Sinandja, Ministre des Solidarités, du Genre, de la famille et de la Protection de l'Enfance

Sur les 59 paragraphes du document adopté, 86,4% sont consacrés aux préoccupations et recommandations. C'est ainsi que le Comité **relève** le manque d'informations sur les affaires judiciaires dans lesquelles la Convention a été appliquée ou invoquée ; la connaissance limitée qu'ont les femmes, en particulier les femmes rurales, de leurs droits en vertu de la Convention et des voies de recours disponibles en cas de violation de ces droits ; le manque de données permettant un suivi et une évaluation adéquats de la mise en œuvre des différentes stratégies de promotion des droits des femmes ; le manque d'informations sur les plaintes reçues de la part de femmes et sur le soutien apporté aux femmes défenseures des droits humains par la Commission nationale des droits de l'homme. Le CEDAW **prend acte** de la mise en place de centres d'assistance juridique pour le règlement alternatif des litiges, qui fonctionnent également en langues locales, mais **se préoccupe** du manque de données statistiques actualisées et ventilées sur le nombre de plaintes déposées par les femmes et les filles pour violation de leurs droits et actes de discrimination, et des obstacles socioculturels, tels que la stigmatisation des femmes faisant valoir leurs droits, et la peur des représailles auxquelles elles s'exposent en recherchant l'accès à la justice. Par ailleurs, il **regrette** la persistance de normes patriarcales discriminatoires à l'égard des femmes, qui les cantonnent à leur rôle reproductif et légitiment des pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants et/ou forcé, la polygamie, les mutilations génitales féminines et les pratiques liées au veuvage (notamment le lévirat et le sororat) ; l'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation de l'impact des campagnes de sensibilisation destinées à éliminer les stéréotypes et les pratiques préjudiciables, ainsi que la pénurie de données statistiques actualisées et ventilées sur la prévalence et les poursuites judiciaires relatives à ces pratiques. Il **relève avec préoccupation** que les violences basées sur le genre à l'encontre des femmes – incluant les violences sexuelles, la violence domestique, les violences facilitées par les technologies et les exactions attribuées à des agents des forces de l'ordre – continuent de marquer toutes les étapes de la vie des femmes et des filles, conjuguées à une application et un suivi insuffisants des dispositions pénales pertinentes, en particulier dans les zones rurales et les régions touchées par la crise sahélienne. Ou encore le fait que la définition du viol figurant à l'article 211 du Code pénal révisé repose sur l'usage ou la menace de la force plutôt que sur l'absence de consentement ; l'absence d'informations sur le nombre, l'application et le suivi des ordonnances de protection prévues à l'article 130 du Code pénal ; la sous-représentation prononcée et persistante des femmes au sein de l'Assemblée nationale et des conseils locaux, en particulier en ce qui concerne les femmes confrontées à des discriminations croisées, et le fait que si l'article 206 du Code électoral prescrit une alternance paritaire sur les listes de candidatures, il n'impose pas l'alternance stricte des rangs (système de type zipper) ; les signalements faisant état d'un rétrécissement de l'espace civique, de la répression récente de manifestations pacifiques, de détentions arbitraires, de l'accès restreint à la justice, ainsi que d'abus et de tortures subis par des femmes exerçant leur liberté d'expression lors de manifestations ou en ligne, y compris s'agissant du cas d'une ancienne ministre arrêtée en septembre 2025 qui demeurerait en détention ; la concentration des femmes dans l'économie informelle assortie d'une protection sociale et professionnelle restreinte, le congé de maternité limité à 14 semaines et soumis à des conditions restrictives, et l'absence de politiques visant à promouvoir le partage équitable des tâches domestiques et de soins non rémunérées ; la persistance de l'écart salarial entre les genres et l'absence de données statistiques à ce sujet ; les signalements de cas de harcèlement sexuel en milieu professionnel dans les secteurs formel et informel, ainsi que le manque d'informations sur le volume et l'issue des plaintes y relatives ; la situation de vulnérabilité des femmes et des filles employées comme travailleuses domestiques, dont beaucoup s'exposent à des abus sur le lieu de travail. Le Comité dit qu'il reste **préoccupé** par la prévalence de la traite des femmes et des filles dans le pays, combinée à des ressources humaines, techniques et financières limitées allouées à la Commission nationale de lutte contre la traite des personnes, ainsi qu'aux retards dans les procédures judiciaires ; l'absence d'informations sur les mesures prises pour assurer le repérage précoce des victimes de la traite et leur orientation vers les structures d'assistance appropriées, en dehors de la mise en service d'une ligne d'urgence (hotline). Il s'inquiète de ce que les Togolaises, contrairement aux Togolais, ne peuvent pas transmettre leur nationalité à un conjoint étranger.

Le Comité **recommande** au Togo de renforcer le renforcement des capacités des membres du pouvoir judiciaire, des services répressifs et des professionnels du droit concernant l'application et l'utilisation de la Convention dans les procédures judiciaires ainsi que l'interprétation de la législation nationale à la lumière de la Convention ; d'intensifier ses efforts pour sensibiliser les femmes à leurs droits garantis par la Convention et aux voies de recours juridiques à leur disposition en cas de violation, et veiller à ce que l'information sur la Convention soit accessible à toutes les femmes, y compris celles confrontées à des formes croisées et multiples de discrimination ; d'accélérer la mise en œuvre de sa législation relative à l'aide juridictionnelle afin de garantir un accès abordable et, si nécessaire, gratuit à l'aide légale pour les femmes, en particulier celles confrontées à des formes croisées de discrimination ; de recueillir des données ventilées par sexe, âge, localité, appartenance ethnique, handicap et statut de réfugiée, de demandeuse d'asile ou de migrante concernant les plaintes déposées et les décisions rendues en cas de violation des droits des femmes ; de fixer des objectifs et des échéances temporelles précis, suivre systématiquement les progrès réalisés dans l'application de mesures spéciales temporaires et envisager l'instauration de quotas et d'autres mesures incitatives assorties de sanctions en cas de non-respect, en vue d'atteindre l'égalité de fait entre les femmes et les hommes dans tous les domaines couverts par la Convention où les femmes sont sous-représentées ou défavorisées ; d'adopter une législation exhaustive visant à prévenir, combattre et punir toutes les formes de violence sexiste contre les femmes, y compris les violences numériques, assurer l'application effective des lois existantes, renforcer la prévention, le renforcement des capacités, les enquêtes et la coordination entre les acteurs concernés, et

(suite à la page 6)

POLITIQUE

5è PLENUM DU XXÈ COMITÉ CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS (PCC)

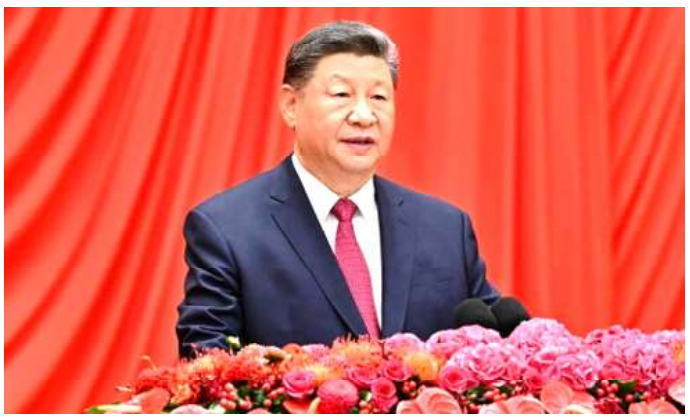
Appliquer sur tous les plans, la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère

Du 26 au 29 octobre 2026, s'est tenu à Pékin, La cinquième session plénière du XXe Comité central du Parti communiste chinois (PCC). Ce plénum a vu la participation de 162 membres du Comité central du Parti et de 117 membres suppléants. Y étaient également présents les membres de la Commission centrale de contrôle de la discipline et d'autres responsables concernés, ainsi que des experts, des savants et des députés de l'échelon de base ayant participé au XXe Congrès du Parti.

Late Pater

Selon un communiqué rendu public à la fin des assises, le travail du Bureau politique depuis le 4e plénum du XXe Comité central du Parti présenté par le camarade Xi Jinping, a été pleinement approuvé. Les participants ont reconnu unanimement que le Bureau politique a su appliquer scrupuleusement l'esprit du XXe Congrès du Parti et des plénums du Comité central issu de ce congrès, maintenir le principe général dit «aller de l'avant à pas assurés», mettre en pratique de façon intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement, faire progresser de façon synergique les dispositions d'ensemble dites «Plan global en cinq axes», poursuivre de manière coordonnée les dispositions stratégiques des «Quatre Intégralités», tenir compte de la situation tant nationale qu'internationale, coordonner le développement et la sécurité, et promouvoir le développement économique de qualité.

Le Plénum s'est aussi félicité des grands succès obtenus dans la gouvernance intégralement rigoureuse au sein du Parti sous la nouvelle ère. Selon le Plénum, le Comité central rassemblé autour du camarade Xi Jinping a fait preuve d'un immense courage politique et d'un sens aigu des responsabilités pour



affronter une dure réalité : la direction du Parti s'était affaiblie, brouillée et diluée ; son autogouvernance était relâchée, inefficace et molle ; les problèmes qui affectaient le Parti avaient atteint des proportions alarmantes. Le Comité central a affiché une volonté inébranlable de gouverner le Parti avec la plus grande rigueur sur tous les plans, «pointant le couteau vers son propre sein» et s'imposant une loi d'airain pour rétablir l'ordre.

Le Plénum a souligné par ailleurs que les principes à respecter dans la poursuite inlassable de l'autogouvernance rigoureuse du Parti sur tous les plans : il s'agit de continuer à servir les missions et les tâches du Parti, prendre l'édification politique comme axe directeur, faire preuve d'une plus grande rigueur dans tous les domaines, viser les problèmes à résoudre, innover sans oublier les principes de base, faire des dirigeants des modèles à suivre pour leurs subordonnés et réglementer l'autogouvernance du Parti.

Le Plénum a décidé que le XXIe Congrès du Parti communiste chinois aurait lieu à Beijing au second semestre de l'année 2027. Il est dit que le XXIe Congrès du Parti sera un congrès extrêmement important qui se tiendra au moment clé où le Parti œuvre à la réalisation fondamentale de la modernisation socialiste et marche vers la réalisation de l'objectif du deuxième centenaire.

La tenue de ce congrès sera un événement majeur dans la vie politique du Parti et de l'État. L'ensemble du Parti doit, en ralliant et dirigeant tout le peuple chinois multiethnique, unir les esprits et conjuguer les efforts de tous pour travailler à la réalisation fondamentale de la modernisation socialiste et enregistrer de nouvelles avancées dans la promotion intégrale de la montée en puissance du pays et du renouveau national grâce à la modernisation chinoise. Tout cela permettra d'illustrer par des résultats concrets l'ouverture du XXIe Congrès du Parti.

En conclusion, le Plénum a appelé tout le Parti à s'unir plus étroitement au Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, à appliquer sur tous les plans la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère et à travailler avec acharnement à la poursuite inlassable de l'autogouvernance intégrale du Parti avec rigueur, de sorte que s'ouvrent de nouvelles perspectives à l'autocontrôle, à l'autogouvernance, au développement et au renforcement du Parti sous la nouvelle ère. « *Unissant et conduisant le peuple chinois multiethnique dans une lutte incessante, nous ferons ensemble de la Chine un grand pays socialiste moderne dans tous les domaines et promouvrons intégralement le grand renouveau de la nation grâce à la modernisation chinoise* », lit-on dans le communiqué.

OMNISPORTS/JOJ DAKAR 2026 |

243 médailles distribuées, le Sénégal et les nations africaines brillent

Au total, 243 médailles, dont 78 en or et 76 en argent, ont été attribuées après une semaine de compétition aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026, avec notamment le Sénégal qui s'est illustré en remportant une troisième médaille d'or, en lutte de plage par Ndeye Khady Anna Diatta.

Hervé A.

Le Nigeria a aussi brillé sur 100 mètres en athlétisme, le Kenya au 3 000 mètres et l'Égypte en taekwondo. La Chine conserve la première place du classement général avec 17 médailles, dont 11 en or.

Le Sénégal, pays hôte, occupe la septième place du classement général avec cinq médailles : trois en or et deux en bronze.

La lutte de plage a marqué la journée avec le sacre de Ndeye Khady Anna Diatta dans la catégorie des moins de 45 kg. La jeune Sénégalaise a devancé la Mexicaine Karen Araceli Rios Silva, médaillée d'argent, et la Colombienne Valery Edith Rubio Torres, qui a décroché le bronze.

Dans la catégorie des moins de 90 kg masculins, son compatriote Abdoulaye Diouf a remporté la médaille de bronze, derrière l'Azerbaïdjanais Elgun Karimli, sacré champion, et le Géorgien Nuradin Mustafayev, médaillé d'argent.

Ces résultats viennent s'ajouter aux performances déjà enregistrées par la délégation sénégalaise, avec le sacre de Matar Diop en judo, dans la catégorie des moins de 66 kg.

Le Nigeria s'est également distingué en athlétisme avec deux médailles d'or sur 100 mètres. Gift Bright s'est imposé chez les hommes devant le Chinois Zhang Hangyu, médaillé d'argent, et le Polonais Szymon Dolega, troisième. Chez les dames, Rosemary Nwankwo a également remporté le titre, permettant à la délégation nigériane de réaliser un doublé dans cette discipline.

Le Kenya a, pour sa part, brillé dans les courses de fond grâce à Enock Tuitoek, vainqueur du 3 000 mètres masculin. L'Éthiopien Goytom Mekonen a décroché la médaille d'argent dans cette même épreuve, tandis que le Français Meziane Benhammou a complété le podium avec le bronze.

D'autres nations africaines ont également figuré parmi les médaillés. Le Burkinabè Ibrahim Sawadogo a obtenu le bronze au saut en longueur masculin, derrière le Japonais Koki Hasebe, médaillé d'or, et le Bulgare Stiliyan Orlinov, médaillé d'argent.

Au lancer du marteau masculin, le Sud-Africain John-Pierre Theron a remporté la médaille d'argent, tandis que l'Égyptien Mohamed Ismail a décroché le bronze. Le titre est revenu à l'Équatorien Patry Ivan Valdez Arroyo.



En taekwondo, l'Égypte s'est illustrée grâce à Kamal Youssef Hassan, sacré dans la catégorie des moins de 48 kg masculins. Il a devancé le Français Maxence Botta, médaillé d'argent, tandis que le Marocain Abdellatif Ladimat a obtenu le bronze.

Le Moldave Dmitrii Balagula a également décroché une médaille de bronze dans cette catégorie. L'Égypte reste la première équipe africaine au tableau des médailles et occupe la quatrième place au classement général avec huit médailles dont 5 en or et une en argent.

Au classement général, la Chine maintient sa domination avec 17 médailles, dont 11 en or et quatre en argent. Elle a conforté sa position grâce à Zhang Keyi, vainqueure du 110 mètres haies féminin en athlétisme. Le Japon est deuxième avec 16 médailles : 9 en or, 3 en argent et 4 en bronze. La Russie est troisième avec dix médailles : 6 en or et 4 en argent.

J.O. /

Le grand retour du breaking sur la scène olympique

Plus de deux ans après Paris, le breaking retrouve la lumière olympique. Vingt-quatre b-boys et b-girls vont participer aux Jeux olympiques de la Jeunesse à Dakar. Déjà présent aux JOJ de Buenos Aires en 2018 et aux JO de Paris en 2024, le break n'est plus un petit nouveau. Il est aujourd'hui bien connu, et reconnu, au sein du Mouvement olympique. Il doit cependant conforter son statut et marquer des points s'il veut s'installer sur la durée.

Le breaking électrisera le Complexe Tour de l'Œuf jeudi et vendredi. Tous les tickets disponibles ont trouvé preneurs auprès du public, un signe très encourageant quant à l'intérêt de la discipline. Le plateau des pays engagés comprend le Sénégal (évidemment) ainsi que le Maroc, la Chine, la Malaisie, le Japon, la Colombie, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Italie… L'Asie, l'Afrique, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine seront donc représentés, ce qui permettra de maximiser l'exposition internationale.

Le calendrier est plutôt favorable en termes de visibilité : le programme sera encore dense jeudi (sept sports), mais beaucoup moins vendredi, où le breaking ne devra partager l'affiche qu'avec l'escrime et le beach handall, avant la cérémonie de clôture. " *La nouvelle génération de breakers est prête à prendre le relais* ", affirmait Shawn Tay, président de la Fédération internationale (WDSF), en septembre lors des Championnats du monde jeunes à Chengdu, en soulignant l'engagement des athlètes et en rappelant leur "*objectif ultime : faire revenir le breaking dans le programme olympique pour Brisbane 2032.* "

Ces JOJ sont l'occasion de marquer des points devant les décideurs olympiques. Le breaking a déjà enregistré des succès ces derniers mois. Il sera aux Jeux de la francophonie l'an prochain, à Erevan (Arménie), et a été confirmé au programme des Jeux mondiaux de Karlsruhe 2029. Un festival de la WDSF avait rassemblé plus de 140 athlètes de 31 pays en janvier à Brisbane, une ville évidemment hautement stratégique en vue de 2032. Le breaking a aussi débarqué sur Netflix avec le documentaire " *L'Envers du sport : Raygun, Breaking Badly* ", où la b-girl australienne revient sur son expérience olympique, marquée par de vives critiques. Un autre regard sur la discipline, accessible à un large public. Suffisant pour soutenir la comparaison avec les autres sports prétendant aux Jeux ? On en saura plus en décembre.

FOOTBALL/ELECTION A LA FIFA

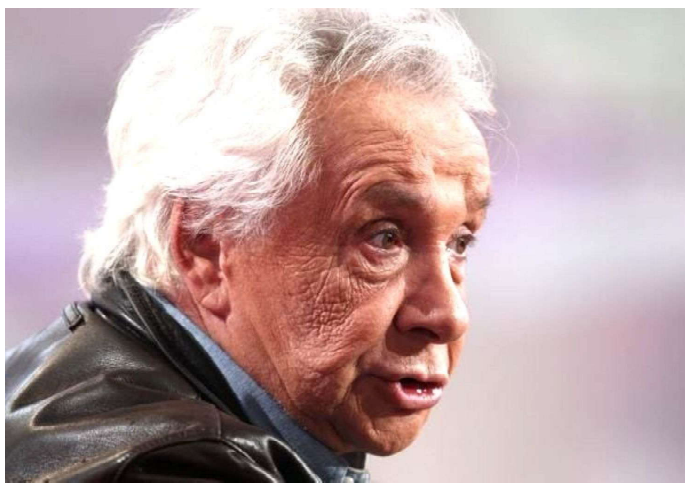
Infantino reçoit le "*soutien collectif*" de l'Union caribéenne

Après la Confédération asiatique de football, c'est au tour de l'Union caribéenne de football d'apporter son soutien à Gianni Infantino, plus que jamais favori à sa réélection à la tête de la Fifa en mars prochain.

Et 25 voix de plus pour Gianni Infantino. Ce vendredi soir, l'Union caribéenne de football (CFU) a officiellement apporté son soutien à la réélection du dirigeant italo-suisse à la présidence de la Fifa.

"*À l'issue d'un processus formel de consultation et d'approbation impliquant ses associations membres, les 25 associations membres de la CFU affiliées à la Fifa ont exprimé leur soutien collectif à la réélection de Gianni Infantino à la présidence de la Fifa lors des prochaines élections présidentielles de 2027*", a écrit la confédération dans un communiqué.

À la tête de l'instance dirigeante mondiale du foot depuis 2016, Gianni Infantino, 56 ans, reste le grand favori de l'élection qui se déroulera lors du congrès de la Fifa le 18 mars 2027 à Rabat, et ce malgré les critiques qu'il subit depuis l'annonce d'un projet avorté de création d'une société commerciale ouverte à des investisseurs privés.



Le mois dernier, la Confédération asiatique de football lui a promis ses votes. Idem pour la CFU donc cette semaine. "*La CFU reconnaît les initiatives de développement de la Fifa, notamment les investissements dans les infrastructures du football, les programmes techniques, les compétitions, le football des jeunes et féminin, et le renforcement des capacités institutionnelles*", a justifié l'Union caribéenne qui rappelle que ses associations fonctionnent avec des ressources financières et humaines limitées. D'où "*l'importance de veiller à ce que le prochain cycle de développement apporte des avantages durables à ses associations membres*".

Dans son communiqué, la CFU semble toutefois avoir souligné un point de vigilance, peut-être en lien avec les secousses des derniers mois à la Fifa. "*Dans le même esprit, la CFU continue de plaider pour une transparence accrue, une bonne gouvernance et des réformes significatives au sein de la famille du football*", a-t-elle assuré. "*La CFU apporte son soutien à la Fifa, espérant qu'elle continuera de renforcer la responsabilité, de maintenir les normes de gouvernance les plus élevées et de poursuivre les réformes nécessaires pour garantir que chaque association membre soit équitablement représentée et prise en compte.*" Et de prévenir: "*La CFU souligne qu'elle a déterminé sa position collective en consultation avec ses associations membres, ce qui reflète l'importance de la transparence, de la prise de décision collective et du respect de la voix de ses membres.*"

BREVES

Thomas Bach séduit par le baseball5

Nouveauté du programme des Jeux olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026, le Baseball5 a réuni huit équipes issues de quatre continents pendant cinq jours. Le président d'honneur du CIO, Thomas Bach, est allé voir la compétition de ses propres yeux. Il s'est montré conquis par cette discipline urbaine, où les équipes sont mixtes.

" *Partout où je vais, les gens me posent des questions sur le Baseball5. Ils y ont assisté ou souhaitent y aller, et ils sont tous enthousiasmés par ce nouveau format très dynamique ; on voit bien comment le public y réagit. Il se passe toujours quelque chose et il n'y a pas de longs temps morts entre les actions, souligne-t-il sur le site de la WBSC. Voir cette interaction entre les filles et les garçons sur le terrain, c'est vraiment fantastique. C'est le sport tel qu'il devrait être.* "

" *Les jeunes se trouvent dans les centres urbains, et c'est pourquoi les sports urbains sont si importants. C'est dans cet environnement que la jeunesse évolue et que nous pouvons la mettre en contact avec le sport, où elle peut voir le sport, s'en inspirer et, espérons-le, pratiquer ensuite une discipline sportive. Ces sports urbains sont extrêmement importants pour le développement futur du sport.* "

Thomas Bach a également mis l'accent sur la présence d'une équipe de réfugiés : " *C'est un moment très émouvant, et je ne peux que remercier et féliciter le président Fraccari ainsi que toute votre fédération d'avoir rendu cela possible. Le baseball a été l'un des premiers sports à adopter les programmes en faveur des réfugiés et l'idée de créer des équipes de réfugiés, et ce que nous avons vu ici est tout simplement incroyable.* "

Les villes hôtes du Championnat du monde 2029

On sait où se joueront les rencontres du Championnat du monde masculin de handball en 2029. Le tournoi sera coorganisé par la France et l'Allemagne. À l'ouest du Rhin, Strasbourg, Lyon et Paris ont été choisies. Les sites précis seront définitivement validés à l'issue du processus d'inspection de la Fédération internationale. Lors du précédent Mondial organisé en France, en 2017, l'AccorHotels Arena était le site parisien retenu. Elle avait notamment accueilli les demi-finales, le match pour la troisième place et la finale.

Côté allemand, Berlin, Hambourg et Cologne organiseront des matchs. Trois villes qui, il y a encore quelques mois, avaient l'espoir d'accueillir des Jeux olympiques et paralympiques. " *L'intégration de Paris et de Berlin parmi les villes hôtes souligne l'importance de ce Championnat du monde et montre que deux des meilleures nations mondiales du handball choisissent de grandes scènes pour cet événement* ", se félicite Mark Schober, président du directoire de la Fédération allemande de handball (DHB).

" *Ce Mondial ouvre une séquence unique pour le handball français, qui accueillera trois grandes compétitions internationales d'ici 2032, abonde Philippe Bana, Président de la FFHandball, en référence à l'Euro féminin 2030 et l'Euro masculin 2032. Nous en mesurons la responsabilité, et notre engagement est clair : que ces événements profitent à tout le handball, à nos clubs, à nos bénévoles, à nos jeunes et aux territoires qui nous accueillent. À Strasbourg, Lyon et Paris, nous voulons faire de ce Mondial partagé avec nos amis allemands une grande fête populaire qui laisse une trace durable.* "

Teddy Riner annonce sa candidature à la présidentielle

Le triple champion olympique de judo, Teddy Riner, s'est officiellement déclaré candidat à la présidentielle française de 2027. Se revendiquant "*ni de droite, ni de gauche*", il entend porter un message d'espoir avec son slogan: "*La France qu'on veut*".

"*Je m'appelle Teddy Riner et aujourd'hui, je vous le dis les yeux dans les yeux, je suis candidat à l'élection présidentielle de 2027*", a déclaré Teddy Riner lundi lors d'une annonce surprise. "*Le combat a toujours fait partie de moi. Je sais ce que c'est de se battre, de tomber, de se relever toujours.*"

"*Je suis candidat pour dire qu'on peut relever la France*", ajoute-t-il au Parisien. "*Je ne suis pas qu'un judoka. Je refuse qu'on me réduise au statut de champion ou de sportif qui doit se contenter de monter sur les marches du podium et qui n'aurait pas son mot à dire sur le reste*", a-t-il ajouté.

Le sportif déclare s'être entouré de plusieurs personnes pour préparer son programme, "*y compris des anciens hommes d'État*", dans la perspective du lancement ce 9 novembre de son site de campagne, "*La France qu'on veut*".

Interrogé par Le Parisien sur ce point, Teddy Riner dit vouloir défendre notamment la "*nécessité incontournable*" de réformer la réforme des retraites, "*augmenter le salaire net, réduire l'écart avec le brut*" ou encore sortir du "*carcan figé des 35 heures, mais sans le remettre en question*". Il souhaite en outre promouvoir la lutte contre le racisme. Quant aux manifestations étudiantes qui ont tout particulièrement ébranlé la France ces dernières semaines, il dit soutenir les revendications des lycéens tout en précisant qu'il ne faut pas "*empêcher ceux qui souhaitent travailler, d'étudier sereinement*". Le véritable contenu de son programme arrivera dans un second temps, précise-t-il.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

ÉCONOMIE

COMPTES NATIONAUX AU 2è TRIMESTRE

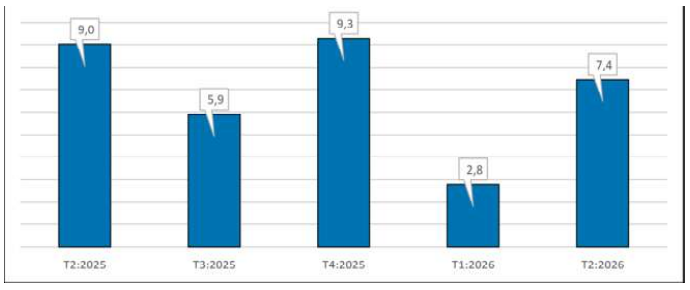
Le secteur tertiaire a porté le dynamisme des activités

Late Pater

La progression de 6,8% de l'activité économique au Togo, au second trimestre 2026, a été principalement portée par le dynamisme des activités du secteur tertiaire dont la valeur ajoutée brute a progressé de 7,4%, contribuant à hauteur de 3,7 points à la croissance globale. D'après l'Institut national de la statistique (INSEED), cette valeur ajoutée brute avait progressé de 9,0% au deuxième trimestre 2025, ce qui traduit une légère régression de l'activité des services. L'évolution résulte principalement du ralentissement de plusieurs branches, notamment les autres services aux entreprises (4,9% contre 25,3% un an plus tôt), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (7,6% contre 26,5%), les activités artistiques, sportives et récréatives (-22,5% contre 34,9%), ainsi que les transports et l'entreposage (7,5% contre 13,7%), le commerce (6,0% contre 8,7%), l'administration publique (8,1% contre 14,2%) et l'éducation (3,6% contre 11,6%). Toutefois, certaines branches ont enregistré une évolution plus favorable. C'est le cas de l'information et de la communication, dont la croissance est passée de 7,3% à 26,1%, de l'hébergement, restauration et débits de boissons (15,3% contre 2,6%), des activités financières et d'assurance (11,5% contre -16,7%), ainsi que des activités immobilières (3,4% contre 1,7%) et des activités spéciales des ménages (4,8% contre 1,4%).

Le secteur secondaire a aussi joué un rôle important, avec une hausse de sa valeur ajoutée brute de 7,5% et une contribution de 1,4 point, traduisant le dynamisme des activités de transformation et de production ou un renforcement de la dynamique industrielle. Cette performance est principalement portée par les industries extractives, dont la croissance est passée de -0,8% à 20,9%, la fabrication de produits alimentaires (14,4% contre 1,7%), ainsi que la fabrication de textiles, d'articles d'habillement, du cuir et des chaussures, qui affiche une progression de 20,5% contre 10,4% un an plus tôt. La fabrication de produits chimiques est demeurée dynamique avec une croissance de 9,9% contre 9,7%, tandis que les activités de production et distribution d'électricité et de gaz ont retrouvé une trajectoire positive (2,6% contre -8,6%). En revanche, certaines branches ont ralenti l'évolution du secteur, notamment la fabrication de produits en bois, papier et carton, dont la contraction s'est accentuée (-4,0% contre -0,3%), la fabrication de matériaux de construction, qui est passée d'une croissance de 6,5% à une baisse de 5,0%. Par ailleurs, la branche construction a ralenti, avec une croissance de 0,3%, contre 17,2% un an auparavant.

Enfin, le secteur primaire a enregistré une croissance de 4,4%, apportant 0,9 point à la croissance du produit intérieur brut au deuxième trimestre 2026. Ici, l'amélioration s'explique par l'accélération de la croissance de l'agriculture et des activités connexes (de 2,9% à 4,4%) ainsi que de la pêche et aquaculture (de 2,2% à 4,5%).



Taux de croissance de la valeur ajoutée brute réelle du secteur tertiaire (en %)

SOCIÉTÉ

GÉRER UN BAR

Une activité qui peut rapporter ?

Les bars font partie du paysage commercial au Togo. Espaces de détente, de rencontres et de convivialité, ils attirent quotidiennement une clientèle en quête de divertissement après le travail ou pendant les week-ends. Pour certains promoteurs, leur gestion représente une véritable opportunité économique. D'autres, en revanche, estiment que derrière l'animation et les recettes quotidiennes se cachent de nombreuses contraintes. Entre chiffre d'affaires intéressant et dépenses parfois élevées, gérer un bar nourrit-il réellement son homme ?

Etonam S.

L'un des principaux avantages de la gestion d'un bar réside dans la demande relativement régulière. Les boissons, notamment les bières, les boissons gazeuses et les eaux minérales, sont consommées à différentes occasions : rencontres entre amis, anniversaires, retransmissions de matchs de football ou simples moments de détente.

Contrairement à certaines activités qui connaissent de longues périodes sans ventes, un bar bien situé et bénéficiant d'une clientèle fidèle peut enregistrer des recettes quotidiennes. Les périodes de fêtes, les week-ends et les grands événements sportifs peuvent également entraîner une augmentation de la fréquentation. La diversification des produits constitue un autre avantage. En plus des boissons, un promoteur peut proposer des grillades, des repas, des jeux ou organiser des soirées à thème. Ces activités complémentaires permettent d'attirer différentes catégories de clients et de multiplier les sources de revenus.

La gestion d'un bar peut aussi créer des emplois. Serveurs, caissiers, cuisiniers, agents d'entretien et vigiles peuvent trouver une occupation grâce à cette activité. Pour le promoteur, il s'agit également d'une possibilité d'entreprendre sans nécessairement disposer d'une qualification académique particulière, même si des compétences en gestion sont indispensables.

Des charges qui peuvent rapidement absorber les recettes

Mais ouvrir un bar ne signifie pas automatiquement gagner beaucoup d'argent. Les dépenses sont nombreuses et régulières. Il faut notamment payer le loyer, renouveler les stocks, rémunérer le personnel, régler les factures d'électricité et d'eau, entretenir les équipements et faire face aux différentes obligations administratives et fiscales.

Les coupures d'électricité représentent également une difficulté pour les établissements qui utilisent des réfrigérateurs et des congélateurs. Le recours à un groupe électrogène ou à une autre solution *de secours entraîne des dépenses supplémentaires en carburant et en entretien. «Les pertes liées aux bouteilles cassées, aux produits périmés, aux consommations non payées et parfois aux erreurs de gestion. Un promoteur qui ne contrôle pas régulièrement ses stocks et sa caisse peut rapidement voir ses bénéfices diminuer*», nous confie Espoir, un propriétaire de bar à Lomé. avant d'ajouter:»*Un autre défi concerne la gestion de la clientèle. Certains consommateurs demandent à boire à crédit et tardent à régler leurs dettes. D'autres contestent les additions ou cherchent à obtenir des consommations gratuites en raison de leur proximité avec le gérant*».

La concurrence constitue une autre contrainte. Dans certains quartiers, plusieurs bars peuvent être installés à quelques mètres les uns des autres. Pour attirer et fidéliser les clients, les promoteurs doivent alors miser sur la qualité du service, la propreté des lieux, les prix, l'ambiance et la disponibilité des produits.

Au final, gérer un bar peut effectivement nourrir son homme, mais tout dépend de plusieurs facteurs : l'emplacement, le capital de départ, la fréquentation, la maîtrise des dépenses et la qualité de la gestion. Un établissement très fréquenté peut réaliser un chiffre d'affaires important sans pour autant dégager un bénéfice satisfaisant si ses charges sont mal maîtrisées.

DROITS DE L'HOMME

POUR UNE LOI PROTÉGEANT LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

La société civile renforce son plaidoyer

La protection des défenseurs des droits humains au Togo revient au centre des préoccupations des organisations de la société civile. Une rencontre de renforcement des capacités en plaidoirie s'est tenue ce 9 novembre 2026 à Lomé à l'intention des acteurs engagés dans la promotion et la défense des libertés fondamentales. L'objectif est de mieux outiller ces acteurs pour convaincre les décideurs de faire aboutir le processus d'adoption d'une loi spécifique garantissant la protection des défenseurs des droits humains.

Etonam Sossou



Mise en œuvre par la Coalition togolaise des défenseurs des droits humains (CTDDH), avec le soutien de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et le financement du Service international des droits de l'homme (ISHR), cette initiative intervient dans un contexte où le processus d'élaboration d'un cadre juridique de protection des défenseurs des droits humains demeure en attente depuis plusieurs années.

Pour la CNDH, l'adoption d'une loi spécifique constitue un enjeu important pour renforcer le dispositif national de protection des droits humains. L'institution dispose déjà, au titre de sa loi organique, d'un mandat de protection des défenseurs des droits de l'homme. Elle mène également depuis plusieurs années des actions de plaidoyer pour l'adoption d'un texte dédié.

La Commission souligne toutefois la lenteur du processus engagé depuis 2019. Dans son rapport d'activités 2025, elle a expressément relevé le retard observé dans l'adoption de cette loi et annoncé sa volonté de poursuivre les démarches auprès des autorités compétentes. «*Notre accompagnement de la présente initiative traduit ainsi la nécessité de renforcer la mobilisation collective et de faire progresser le dialogue avec les institutions décisionnelles*» *a* affirmé le Secrétaire Général de la CNDH,

Partenaire financier de l'initiative, le Service international des droits de l'homme (ISHR) contribue à soutenir les efforts visant à doter le Togo d'un cadre juridique protecteur. Son expertise porte notamment sur les standards internationaux relatifs aux droits des défenseurs, en particulier la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme adoptée en 1998 et la loi type sur leur reconnaissance et leur protection. «*L'enjeu est de veiller à ce que le futur dispositif soit votée et garantisse effectivement les libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique, tout en protégeant les défenseurs contre les menaces, les intimidations, les représailles et les arrestations arbitraires*» a précisé Adélaïde Etong Kame, responsable Afrique à ISHR.

L'ISHR encourage également l'existence de mécanismes de protection accessibles et efficaces, permettant aux personnes exposées à des risques en raison de leurs activités de défense des droits humains de bénéficier d'une réponse appropriée.

En tant qu'organisation chargée de la mise en œuvre, la CTDDH entend faire de cette rencontre un cadre de mobilisation et de préparation des acteurs. Pour la Coalition, les défenseurs des droits humains jouent un rôle essentiel dans la dénonciation des violations, l'assistance aux victimes et la promotion des libertés fondamentales. Pourtant, leur engagement peut les exposer à différentes formes de pression et de représailles. «*Le renforcement des capacités en plaidoirie doit donc permettre aux participants de mieux construire leurs arguments, de formuler des recommandations pertinentes et de dialoguer efficacement avec les décideurs. L'ambition est de faire comprendre l'importance d'un cadre légal qui ne se limite pas à reconnaître le rôle des défenseurs, mais leur offre des garanties concrètes dans l'exercice de leurs activités*» a affirmé le Président de la CTDDH,

Le chantier de la loi sur la protection des défenseurs des droits humains n'est pas nouveau. Le Togo a engagé depuis 2019 un processus d'élaboration d'un cadre légal et institutionnel répondant notamment aux recommandations formulées dans le cadre de l'Examen périodique universel.

EXAMEN 2026 SUR LES DROITS DES FEMMES DEVANT LE CEDAW

Ce que le Togo doit faire d'ici 2 ans, avant son 11è rapport périodique

(suite de la page 4)

garantir des enquêtes indépendantes lorsque des agents publics sont impliqués ; de faciliter l'accès aux ordonnances de protection, veiller à leur exécution effective et mettre en place un système de collecte systématique de données sur le nombre de telles ordonnances émises et violées ; d'encourager les femmes et les filles à signaler tous les actes de violence sexiste et améliorer l'accès à la justice dans les zones rurales et reculées ; de dispenser une formation aux primo-intervenants (y compris les agents chargés de l'application de la loi, le personnel de contrôle aux frontières et les professionnels de santé) axée sur l'identification précoce des victimes et leur orientation vers les services de protection et de réhabilitation compétents, renforcer les mécanismes de coordination et intensifier les inspections des agences de placement privées et du travail domestique ; de dépénaliser les femmes exploitées dans la prostitution, les reconnaître en tant que victimes et mettre en place des programmes de reconversion et d'insertion offrant des solutions alternatives de subsistance pour celles qui désirent sortir de la prostitution ; de s'assurer que les organisations de la société civile, y compris les femmes défenseures des droits humains et militantes, peuvent exercer librement leurs activités de défense des droits fondamentaux en garantissant l'application des articles 15 à 19 de l'annexe de la Constitution pour adopter des mesures effectives protégeant les femmes, en particulier les défenseures des droits humains, notamment le respect des garanties d'une procédure régulière et de leur droit à ne pas faire l'objet d'arrestations ou de détentions arbitraires, en créant un environnement propice pour permettre aux femmes défenseures des droits humains de plaider en faveur des droits des femmes et d'exercer leur liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, tant en ligne qu'hors ligne, en enquêtant sur tous les actes de harcèlement, de violence sexiste, d'intimidation et de représailles commis contre des femmes exerçant ces libertés, et en poursuivant leurs auteurs, en libérant immédiatement toutes les femmes détenues pour avoir exercé leur droit légitime à la liberté d'expression, en garantissant l'accès aux recours, à l'assistance juridique et à des réparations pour les victimes de détentions arbitraires et de violences basées sur le genre… ; de réduire le taux élevé d'analphabétisme parmi les femmes et les filles au moyen de campagnes ciblées et de mesures spéciales temporaires, tout en assurant un financement pérenne de la Stratégie d'alphabétisation et d'éducation non formelle (2024-2028) ; de dépénaliser l'avortement dans toutes les circonstances, en vue de légaliser progressivement l'interruption volontaire de grossesse de manière sûre et accessible, et garantir des services de soins post-avortement adéquats ; de veiller à ce que l'ensemble des femmes vivant sous le seuil de pauvreté puissent bénéficier des projets de protection sociale, des filets de sécurité et des transferts monétaires de l'État, garantir l'accès des femmes rurales à la terre, au logement, à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité, aux opportunités économiques et aux instances décisionnelles environnementales, et faire appliquer les principes d'égalité et de non-discrimination du Code foncier et domanial en faveur de l'accès des femmes à la propriété foncière ; de supprimer toute dérogation à l'âge matrimonial fixé à 18 ans pour les femmes comme pour les hommes ; d'interdire explicitement la polygamie, mener une étude sur l'impact de la polygamie sur les femmes, et renforcer la protection juridique et économique des femmes vivant dans des unions polygames ou de fait ; d'éliminer les pratiques coutumières entravant le droit des femmes à l'héritage et à la terre, et intensifier la sensibilisation pour permettre aux femmes et aux filles d'exercer leurs droits successoraux sur un pied d'égalité avec les hommes et les garçons… Enfin, d'adopter une législation visant à protéger les droits des femmes et des filles LBTI (Lesbiennes, Bisexuelles, Transgenres et Intersexes). Les autorités togolaises continuent de résister à la pression de cette dernière idée.

SANTÉ/ LA RHABDOMYOLYSE

Elle se manifeste par une perte de tonicité musculaire, des douleurs musculaires et une coloration rouge des urines

(suite de la page 2)

• Il existe des antécédents de traumatisme récent, d'exercice physique intense ou de consommation de drogues.

• Des signes d'atteinte rénale aiguë, tels qu'un gonflement ou une diminution du débit urinaire, sont présents.

Risques liés au fait d'ignorer ou de retarder une consultation médicale

Retarder les soins médicaux peut entraîner de graves complications, notamment :

• Insuffisance rénale aiguë : une dégradation musculaire prolongée peut surcharger les reins et entraîner une insuffisance rénale.

• Déséquilibres électrolytiques : ceux-ci peuvent provoquer des arythmies cardiaques potentiellement mortelles.

• Syndrome des loges : Une augmentation de la pression à l'intérieur des compartiments musculaires peut entraîner des lésions permanentes.

Comment les médecins distinguent la rhabdomyolyse des autres troubles

Le diagnostic différentiel de la rhabdomyolyse par rapport à d'autres affections implique :

• Antécédents cliniques : Comprendre le contexte des symptômes, comme un exercice physique récent ou un traumatisme.

• Examens de laboratoire : Des marqueurs spécifiques, comme des taux élevés de CK, aident à confirmer la rhabdomyolyse.

• Examens d'imagerie : Éliminer d'autres causes de douleur ou de faiblesse musculaire.

Traitement, prise en charge, rétablissement et prévention

Gestion médicale et médicaments

L'objectif principal du traitement de la rhabdomyolyse est de prévenir les lésions rénales et de traiter la cause sous-jacente. Le traitement comprend généralement :

•Hydratation : La perfusion intraveineuse est essentielle pour éliminer les toxines et



maintenir la fonction rénale. Le volume et le débit dépendent de la gravité de l'affection.

• Gestion des électrolytes : Il est essentiel de surveiller et de corriger les déséquilibres électrolytiques, notamment en potassium et en calcium. Des médicaments peuvent être utilisés pour réguler ces taux.

• Médicaments : Dans certains cas, des médicaments comme les diurétiques peuvent être administrés pour augmenter la diurèse, bien que leur utilisation soit controversée. La prise en charge de la douleur peut également s'avérer nécessaire.

Thérapies non chirurgicales et traitements de soutien

Les soins de soutien sont essentiels dans la prise en charge de la rhabdomyolyse :

• Surveillance : Une surveillance continue de la fonction rénale, des électrolytes et de l'état de santé général est essentielle pendant le traitement.

• Soutien nutritionnel : Un diététicien peut fournir des recommandations diététiques pour favoriser la convalescence, en mettant l'accent sur l'hydratation et une alimentation équilibrée.

• Physiothérapie : Une fois la phase aiguë gérée, la physiothérapie peut aider à retrouver force et mobilité.

Procédures chirurgicales ou interventionnelles

L'intervention chirurgicale est rarement nécessaire, mais elle peut s'avérer indispensable dans certains cas spécifiques :

• Fasciotomie : Si un syndrome des loges se développe, une intervention chirurgicale visant à soulager la pression peut être nécessaire.

• Dialyse : Dans les cas graves d'insuffisance rénale, la dialyse peut être nécessaire pour aider à filtrer les déchets du sang.

Options de traitement avancées ou minimalement invasives

Les traitements et technologies émergents peuvent offrir des options supplémentaires :

Planification de traitement individualisée

Les plans de traitement doivent être adaptés en fonction de :

• Gravité de la rhabdomyolyse : Les cas les plus graves peuvent nécessiter une prise en charge agressive.

• Âge et co-morbidités : Les personnes âgées ou celles souffrant de problèmes de santé préexistants peuvent nécessiter des considérations particulières.

• Causes sous-jacentes : Il est crucial de s'attaquer à la cause profonde, par exemple en arrêtant un médicament ou en traitant une infection.

Mode de vie et soins de soutien : recommandations diététiques

La nutrition joue un rôle important dans la récupération :

• Hydratation : Buvez beaucoup de liquides, surtout de l'eau, pour soutenir la fonction rénale.

• Alimentation équilibrée : privilégiez un régime riche en fruits, légumes, protéines maigres et céréales complètes.

• Les restrictions alimentaires en sodium ou en potassium ne doivent être mises en place que sur avis d'un professionnel de la santé, en fonction de la fonction rénale et des niveaux d'électrolytes.

Activité physique et réadaptation

La réintroduction progressive de l'activité physique est importante :

• Repos initial : Accordez-vous le temps de récupérer avant de reprendre vos activités physiques.

• Programmes de réadaptation : Participez à une réadaptation supervisée pour retrouver force et mobilité en toute sécurité.

NÉCROLOGIE

Le cinéaste, réaliste et humaniste chilien, **Sebastián Lelio Watt, est mort à 52 ans**

(suite de la page 2)



1996 par "Cuatro". En 2000, il co-réalise le court métrage "Smog" avec Marialy Rivas. L'année 2002 le voit contribuer au projet collectif "Fragmentos urbanos" ainsi qu'au court métrage "Ciudad de maravillas".

En 2003, il réalise le court métrage "Carga vital" et co-réalise avec Carlos Fuentes le documentaire "Cero", une œuvre conçue à partir d'archives non montées de l'attentat du 11 septembre 2001 à New York. La même année, il collabore avec Fernando Lavanderos pour concevoir et réaliser 2 saisons de la série documentaire télévisée "Mi mundo privado". Cette série, qui observe la vie intime de familles chiliennes issues de divers milieux socio-économiques, obtient 2 nominations aux prix Altazor et est sélectionnée aux Emmy Awards. En 2005, Sebastián Lelio passe au long métrage de fiction avec "La Sagrada Familia" ("La Sainte Famille"). Ce premier projet, tourné en l'espace de seulement 3 jours et monté pendant près de 1 année, fait sa première mondiale au Festival international du film de San Sebastián. Le film circule ensuite dans plus de 100 festivaux à travers le monde et remporte plusieurs distinctions nationales et internationales, attirant l'attention des critiques sur les débuts du cinéaste au sein de la nouvelle vague du cinéma chilien.

En 2009, il présente son 2e long métrage de fiction, "Navidad" ("Noël"), dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes. En 2010, il réalise le court métrage "El efecto Kulechov". En 2011, il sort son 3e long métrage, "El Año del Tigre" ("L'Année du tigre"), projeté en compétition officielle au Festival international du film de Locarno. Le récit se déroule au lendemain du séisme de 2010 au Chili et suit le parcours d'un prisonnier évadé traversant les zones dévastées par la catastrophe naturelle. L'année 2013 constitue un tournant dans la trajectoire du cinéaste.

"Gloria" est sélectionné en compétition officielle au 63e Festival international du film de Berlin. En 2017, Sebastián Lelio réalise et co-écrit "Una mujer fantástica" ("Une femme fantastique"). Présenté en première mondiale lors du 67e Festival de Berlin, le film remporte l'Ours d'argent du meilleur scénario ainsi que le Teddy Award. L'œuvre retrace les épreuves d'une femme confrontée au mépris et aux préjugés institutionnels et familiaux après la disparition brutale de son compagnon. L'année suivante, en 2018, le film remporte le Goya du meilleur film ibéro-américain et marque l'histoire du cinéma chilien en décrochant l'Oscar du meilleur film en langue étrangère lors de la 90e cérémonie des Oscars. C'est la 1ère fois qu'un long métrage de fiction chilien reçoit cette récompense de l'Académie des arts et sciences du cinéma.

En parallèle du succès d'"Une femme fantastique", l'année 2017 marque ses débuts dans le cinéma anglophone avec la réalisation de "Disobedience" ("Désobéissance"), une adaptation du roman de Naomi Alderman tournée au Royaume-Uni avec les actrices Rachel Weisz et Rachel McAdams. Le film est présenté au Festival international du film de Toronto en 2017. En 2018, il réalise "Gloria Bell", le remake étasunien de son propre film de 2013, transposé à Los Angeles avec l'actrice Julianne Moore dans le rôle-titre. En 2020, il participe au projet collectif de courts métrages "Homemade" en réalisant le segment "Algoritmo".

En 2022, il réalise pour le compte de productions britanniques et irlandaises le drame historique "The Wonder" ("Le Miracle"), adapté du roman d'Emma Donoghue et porté par l'actrice Florence Pugh. Le film explore à nouveau le thème des croyances religieuses et du dogmatisme dans l'Irlande du 19e siècle.

En 2025, il revient au cinéma chilien avec "La Ola" ("La Vague"), une comédie musicale inspirée des mouvements féministes et des manifestations étudiantes survenues au Chili. Le film est présenté dans le cadre de la sélection officielle du Festival de Cannes.

En septembre 2026, Sebastián Lelio entame le travail de préparation et de préproduction pour l'adaptation cinématographique du roman "Poeta chileno" de l'écrivain Alejandro Zambra.

Sebastián Lelio est mort le vendredi 6 novembre 2026, à l'âge de 52 ans, à son domicile situé dans la commune de Las Condes à Santiago (Chili). .

DATES	RÉSULTATS			
VENDREDI 06 - 11 - 2026				
SAMEDI 07 - 11 - 2026				
LUNDI 09 - 11 - 2026				
DIMANCHE 08 - 11 - 2026				

GROS LOTS DU TIRAGE N°176 DE LOTO BINGO DU 07 NOVEMBRE 2026

@ ATAKPAMÉ
Point de vente 20035
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N°15 DE LOTO DÉTENTE DU 08 NOVEMBRE 2026

@ BADOU
Point de vente 20131
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE LOTTO DIAMANT N°1342 DU 09 NOVEMBRE 2026

@ LOMÉ
Point de vente 50124
* Un gros lot de 1.074.000 FCFA


LONATO
TOUS LES MERCREDIS 18H
LOTO PRESTIGE
5
90
Loto Prestige
18
NUMÉRO VERT 8600
LonatoLoto590
www.lonato.tg